

# Comment les exportateurs peuvent récupérer le trop-perçu de taxes douanières

**GUERRE COMMERCIALE.** Les entreprises suisses exportatrices ne peuvent pas demander directement des ristournes, mais doivent s'adresser aux importateurs américains.

**Christian Affolter**

Le conseiller fédéral Guy Parmelin a annoncé mercredi que la taxe douanière avec les Etats-Unis de 15% sera appliquée de manière rétroactive, à partir du 14 novembre. Mais concrètement, comment les entreprises ayant été frappées par les 39% en vigueur peuvent-elles si prendre? Réponse en plusieurs étapes. Tout d'abord, les exportateurs concernés ne seront remboursés que s'ils «le demandent», a souligné en conférence de presse le responsable du Département de l'économie. Seules les importations effectuées entre le 7 août et le 13 novembre restent sujettes au taux maximum. Grâce au nouveau plafond de 15%, les droits de douane américains pondérés par le volume d'échange diminueront «de quelque 10 points de pourcentage en moyenne» à 7%, selon le communiqué de la Confédération de mercredi.

Grâce au nouveau plafond de 15%, la diminution des droits de douane américains est évaluée à 6 milliards de francs, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie.

En revanche, aucun montant total n'a été indiqué, et Switzerland Global Enterprise ne peut pas donner de précisions à ce sujet non plus. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) évalue cette somme à 6 milliards de francs, selon *Le Temps*.



**Horlogerie.** Les entreprises exportatrices suisses se préparent aussi au scénario où la Cour suprême des Etats-Unis arrive à la conclusion que les droits de douane décrétés par Donald Trump étaient illégaux.

Les exportateurs suisses ne peuvent toutefois pas exiger directement ces remboursements, selon les précisions d'Alice Roy, de Switzerland Global Enterprise. «Cela concerne surtout les entreprises qui ont importé des marchandises aux Etats-Unis, et donc des sociétés américaines», souligne-t-elle. Plutôt que de pouvoir demander directement une ristourne, les exportateurs doivent de leur côté «prendre contact avec leur distributeur américain et lui dire qu'il peut récupérer des taxes», ajoute la spécialiste de cet office chargé d'aider les entreprises à l'export.

Pour tout remboursement de taxes douanières, les autorités américaines ont mis en place une plateforme baptisée «ACH Refund». Le distributeur, ou la filiale de la société suisse important la marchandise, doit disposer d'un compte américain et d'un numéro d'identification du contribuable. Quant au temps que cette procédure va prendre, Alice Roy conseille de compter «environ un mois», tout en soulignant que cela dépend totalement de l'administration des Etats-Unis.

Si les exportateurs suisses ont accepté de prendre une partie des droits de douane sur

leurs marges, les ajustements après le remboursement pour le distributeur feront l'objet de «discussions internes», poursuit Alice Roy. Et elle est confiante que les importateurs vont effectivement demander des remboursements par le biais de la plateforme. Le fait que le taux de la Suisse se retrouve désormais sur pied d'égalité avec celui de l'Union européenne limite aussi les déclarations de produits suisses dans d'autres pays pour chercher à obtenir un taux plus favorable. Alice Roy en rappelle le principe: «C'est toujours le pays d'origine de la marchandise qui est déterminant.»

keystone

Quant à Switzerland Global Enterprise, son rôle est «d'informer, répondre aux questions et d'organiser des workshops», précise l'experte, «et nous pouvons fournir des contacts sur place». Il n'y a pas de programme spécifique en lien avec les droits de douane, en dehors de l'aide à l'internationalisation.

La procédure mise en place ressemble à celle prévue pour la Corée du Sud, qui a désormais également en général un taux de 15%, et qui bénéficie elle aussi de rétroactivités par rapport aux taxes appliquées. Les importateurs peuvent soumettre des demandes de correction (PSC) aux douanes des Etats-Unis. Pour les biens dont le délai de liquidation pour les PSC est déjà arrivé à échéance, des réclamations peuvent être déposées dans un délai de 180 jours.

Plusieurs cabinets d'avocats américains conseillent d'ailleurs aux entreprises de soumettre des contestations et demandes de remboursement de manière préventive, avant la fin du délai de liquidation, ha-

bituellement de 314 jours. Celui-ci s'approche notamment pour le 5 avril, date de l'entrée en vigueur des premières taxes «réciproques». Elles se préparent ainsi au scénario où la Cour suprême des Etats-Unis arrive à la conclusion que les droits de douane décrétés par le président Donald Trump étaient illégaux. Il se trouve que le délai de liquidation pour les premières taxes douanières expirera avant que la sentence rendue par la Cour suprême. A moins qu'une autre procédure devant le Tribunal du commerce international (CIT) ne permette de suspendre ces échéances jusqu'à ce que le jugement de l'instance ultime concernant les tarifs ne soit rendu. La vague de demandes de remboursement que déclencherait une telle décision rallongerait les procédures, et «cela pourrait prendre plusieurs années», estime Alice Roy. Car les modalités des remboursements en cas d'arrêt défavorable au gouvernement de Donald Trump n'ont pas encore été définies.■

## Donald Trump: la Suisse paie «un montant correct»

Le président américain Donald Trump a rencontré mercredi soir des représentants de l'économie privée et des membres de gouvernements, abordant une série de thèmes. Il a notamment parlé de l'accord conclu avec la Suisse sur les droits de douane.

Le locataire de la Maison-Blanche parlait des pays qui ont obtenu leur richesse grâce à la solidité de l'économie américaine, dont la Suisse. Par le passé, les entreprises exportatrices n'ont pratiquement rien payé sous forme de droits de douane, impôts ou taxes aux Etats-Unis. Maintenant, elles paient un montant correct, a déclaré le président.

Rappelant qu'il avait infligé des droits de douane de 39% à la Suisse, il a ajouté avoir décidé d'être gentil. Dans le cadre de l'accord conclu avec Washington, les taxes douanières pour les importations suisses aux Etats-Unis ont été réduites de 39% à 15%. (awp)

# Le Portugal, «meilleure économie d'Europe en 2025», en grève

**MOBILISATION** Le débrayage général organisé hier, le premier depuis douze ans dans le pays, visait à protester contre une vaste réforme du travail annoncée par le gouvernement minoritaire de droite

VINCENT BARROS, LISBONNE

Ce n'est pas le moindre des paradoxes. Alors que les vertus de l'économie du Portugal sont vantées à satiété dans la presse internationale, avec sa croissance qui avoisine les 2% et ses excédents budgétaires salués par Bruxelles, voilà que le pays s'est retrouvé paralysé hier. Ecoles fermées, transports à l'arrêt, avions cloués au sol, hôpitaux en service minimum... Près de la moitié de la population active, au total, a pris part à cette grève générale.

A Lisbonne, des milliers de manifestants ont convergé jusque devant le parlement, comme Rui Menezes: «Je suis un bon exemple de ce qui attend de nombreux autres travailleurs si on ne se mobilise pas», annonce-t-il. Coiffé d'un bonnet et affublé d'un autocollant de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) – le principal syndicat du pays, qui ne s'était plus entendu sur une grève

générale avec l'Union générale des travailleurs (UGT) depuis 2013, du temps de l'austérité, une autre époque –, cet homme de 56 ans est employé dans un centre d'appels sous-traitant d'EDP, la compagnie d'électricité portugaise. «Je suis ce qu'on appelle un collaborateur, terme que je récuse: je suis un travailleur. Et en travaillant pour une entreprise externe, j'ai perdu les avantages et les primes dont bénéficient les fonctionnaires d'EDP», témoigne celui qui reçoit le salaire minimum, environ 850 euros par mois.

## Un détricotage «injustifié»

C'est précisément contre cette volonté de renforcer la sous-traitance, l'externalisation des services publics (notamment le Service national de santé, au bord de la rupture), l'assouplissement des procédures de licenciement et la flexibilisation des horaires de travail notamment que les Portugais ont débrayé et sont descendus dans la rue hier. Car le gouvernement minoritaire de droite semble déterminé: ce sont pas moins de 100 articles du Code du travail qu'il entend modifier pour, dit-il, augmenter la production. En face, les syndicats dénoncent «l'une des plus grandes attaques jamais

menées contre les travailleurs». Un détricotage d'autant plus injustifié, soulignent-ils, qu'il n'avait pas été annoncé lors de la campagne électorale du premier ministre social-démocrate Luis Montenegro avant son accession au pouvoir en mars 2024, après huit ans de règne du socialiste Antonio Costa.

## Déséquilibre accentué

«Ce n'est pas en nous retirant encore des droits qu'on va augmenter la production», tranche Maria Marques, dans le cortège lisboète. «Le marché du travail est déjà largement en faveur des patrons, et cette réforme va encore accentuer ce déséquilibre», estime cette institutrice. Miguel Rosendo, charpentier, abonde dans le même sens: «Réduire la qualité de vie des travailleurs au nom de la productivité est inefficace, ça va même produire l'effet inverse. On confond systématiquement quantité de travail et productivité. On veut nous faire travailler plus, qu'importe dans quelles conditions», déplore ce quadragénaire. «Les gens n'arrivent plus à épargner, sont à un loyer de se retrouver à la rue, et on regarde la croissance du PIB comme la seule chose qui nous intéresse.» ■

Un clin d'œil au battage médiatique autour du dynamisme financier du Portugal, un pays cité en modèle à l'international pour avoir notamment réduit sa dette de 135% du PIB en 2020 à 90% aujourd'hui et opéré un spectaculaire redressement de ses comptes publics depuis la crise de la dette publique dans la zone euro en 2010. Cette semaine encore, la revue libérale britannique *The Economist* élisait le Portugal comme la «meilleure économie de 2025», en tête du classement des 36 pays les plus riches de la planète. Une distinction sur laquelle capitalise Luis Montenegro («Nous sommes au sommet de l'Europe et du monde», plastronnait-il mercredi) pour critiquer la grève générale.

«C'est de la propagande et de la démagogie, peste Samanta Velho, gestionnaire de projet dans une entreprise de logiciels. Il faut voir ce que pèse le salaire minimum face au coût de la vie et à la flambée de l'immobilier... Certaines personnes n'ont même plus les moyens de se faire soigner. La croissance économique n'est pas dans la poche des travailleurs, mais à la banque. Elle ne profite qu'aux grandes entreprises.» ■

# Les pièges des soirées d'entreprise

**FÊTES** Moments fédérateurs et souvent alcoolisés, les soirées de fin d'année organisées par l'employeur peuvent amener à sortir du cadre, pour le meilleur ou pour le pire. Comment s'assurer d'échapper au malaise?

JULIE EIGENMANN

Vous trépignez d'impatience, appréhendez l'échéance ou la boycottez: c'est la traditionnelle soirée de Noël de votre employeur. Dans bien des cas, l'événement est synonyme de bonne humeur et de convivialité. Mais Carole Wittmann, cofondatrice de l'Observatoire des risques psychosociaux, exerçant en Suisse romande, voit aussi l'envers du décor: sa société accompagne les entreprises dans la protection de la santé de leurs salariés, de la prévention jusqu'à la réalisation d'enquêtes internes.

Or ces soirées représentent un contexte particulier: «Le stress monte pendant l'année et lorsque la pression retombe, certains sont plus à même de «s'autoriser» des dérapages, souligne la spécialiste. On rajoute de l'alcool et cela peut avoir l'effet d'une bombe. Comme l'entreprise organise mais qu'il n'est pas question de travail, cela donne l'idée que c'est un peu comme sortir entre copains, mais ce n'est pas le cas, les obligations légales sont identiques qu'une participation à une séance. Ces soirées d'entreprise sont souvent ressenties comme une zone de non-droit.»

## Bombes à retardement

Certaines tensions préexistantes atteignent alors leur apothéose. La spécialiste se souvient d'un repas qui avait tourné au règlement de compte pour un collaborateur dont l'ex-compagne, également dans l'entreprise, s'était remise en couple avec un autre collègue. «Et même dans les cas qui relèvent davantage d'une situation de malaise, certains ont de la peine à reprendre le travail normalement le lendemain après ce qui s'est passé», commente Carole Wittmann. Il peut suffire qu'une personne perde pied pour que cela ait un impact. «Avec des échelles très différentes: du collaborateur qui fait des blagues déplacées à la collaboratrice trop insistante auprès d'un collègue, jusqu'au viol.»

L'alcool peut amener certains à dépasser les limites.  
(XIXINXING/GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO)



Dans le cas d'actes répréhensibles en soirée, il y a souvent un terreau propice préalable, estime cependant Carole Wittmann, «par exemple une tolérance au quotidien face à certains comportements qu'on ne sanctionne pas parce que la personne rapporte beaucoup d'argent à l'entreprise».

L'alcool, avant tout, peut amener certains à dépasser des limites fixées au quotidien, indique pour sa part Viktoria Aversano, média-trice et fondatrice du cabinet Esprit d'entente, à Genève. Si des cas graves comme du harcèlement sexuel ne lui sont pas fréquemment rapportés, elle souligne la façon dont les photos et les réseaux sociaux peuvent engendrer une inquiétude le lendemain. «Il est arrivé que certains viennent me voir parce que circulaient des

photos d'eux ou d'elles dévêtuës, en train de se lâcher. Ce qui peut engendrer un certain inconfort.»

Alors, comment s'assurer que le moment n'est que positif? Il n'est pas indispensable de communiquer autour des événements festifs en particulier, juge Viktoria Aversano, qui ajoute cependant:

«Dans le cadre des formations et sensibilisations qui se doivent d'avoir lieu sur les comportements à adopter dans l'entreprise, il peut être pertinent d'inclure un exemple qui a trait à ces soirées.»

Le risque zéro n'existe pas et il n'est pas question de les annuler, rassure Carole Wittmann. «Mais il est nécessaire de rappeler régulièrement quels sont les comportements non tolérés et d'agir en cas de signalement. Indépendamment de ces repas, une organisa-

tion qui n'a pas une politique de prévention des risques psychosociaux s'expose à des bombes à retardement. Il existe aussi des entreprises où certains ont interdit l'alcool lors de ces occasions. C'est évidemment triste de devoir en arriver là.»

Bastien Sauve, directeur général du groupe Phida, n'interdit pas l'alcool, mais il a procédé à certaines adaptations. C'est que tous les deux ans, les collaborateurs des 24 sociétés actives dans quatre secteurs différents (construction, événementiel, service, investissement) en Suisse et en France sont conviés à une grande soirée déguisée. Elle a eu lieu il y a 2 semaines, rassemblant 550 personnes. «Nous avons désormais mis en place des navettes pour nous assurer que personne ne prend le

volant en ayant trop bu. Et il y a peu d'alcool en libre-service, il faut aller au bar où le personnel qui sert est limité.» Mais il souligne le succès et l'effet intégrateur de ces événements.

## Navettes et taxis

Dans la PME vaudoise Assymba, active dans les services informatiques, la fête de fin d'année inclut souvent une course de chaises de bureau: des moments qui prêtent à rire et à fédérer, décrit son fondateur Patrick Tundo. «Mais quand la soirée se poursuit, en boîte de nuit par exemple, je m'éclipse», ajoute-t-il. Il me semble important de garder une certaine distance parce que même si on s'entend bien, j'aurai quand même du travail à leur donner lundi», sourit-il.

Dans une grande entreprise comme Japan Tobacco International, une soirée est prévue chaque fin d'année. Pour l'édition 2025, environ 650 participants sont attendus. Des navettes sont mises à disposition pour l'aller et le retour est pris en charge par la société via un service de taxi, dans un rayon de 60 kilomètres.

**«Quand la soirée se poursuit en boîte de nuit, je m'éclipse. Il me semble important de garder une distance»**

PATRICK TUNDO, FONDATEUR DE LA PME VAUDOISE ASSYMBIA

Mais quand les effectifs sont importants, la fête peut être plus morcelée. C'est le cas à La Poste, qui emploie près de 45 000 personnes. «Les responsables d'équipe disposent d'un budget pour remercier les collaborateurs pour leur engagement, précise un porte-parole. Ils décident quand et dans quel cadre ils le font. Il peut s'agir d'un repas de Noël ou d'une soirée barbecue en été.» Quant à la question des comportements, le code de conduite s'applique à tous les collaborateurs, indique La Poste, mentionnant entre autres l'absence de toute discrimination et la tolérance zéro pour toute forme de harcèlement.

Reste que depuis quelques années, certaines sociétés choisissent une activité en journée, observe Carole Wittmann. «Pour limiter les débordements d'une part, et d'autre part, pour capter l'intérêt de la nouvelle génération, qui a souvent moins envie de participer à ces soirées mais préfère vivre une forme d'expérience.»

**Doris Kleck**

Büsi-Diplomaten. «Nebelspalter»-Chefredaktor Markus Somm enervierte sich just vor einem Jahr in einer Kolumne über «kluge, aber unerfahrene Beamte, die öfter nicken, als dass sie etwas sagen – wenn sie nicht miauen». Unsere Diplomaten würden sich nicht wie Löwen gegen den Feind wehren. Büsis seien nach Paris geschickt worden. In Paris hat die Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (OECD) ihren Sitz. Sie ist dabei, die Steuerwelt für Grosskonzerne umzubauen. Seit 2024 gilt ein Mindeststeuersatz von 15 Prozent für Firmen mit einem Umsatz ab 750 Millionen Euro. Zumindest auf dem Papier.

Die OECD hat 38 Mitgliedstaaten – jeder hat eine Stimme, Entscheide werden im Konsens gefällt. Doch natürlich gibt es in diesem Gremium mehr und weniger einflussreiche Staaten. Die USA können mehr Druck machen als die Schweiz. Das zeigte sich bereits, als die OECD die Einführung der globalen Mindeststeuer beschlossen hatte.

Die Schweiz machte mit, weil sie nicht anders konnte. Die Stimmbevölkerung nahm einen neuen Verfassungsartikel mit 79 Prozent der Stimmen an. Die USA – obwohl treibende Kraft hinter der Reform – will von einer Einführung im eigenen Land nichts wissen.

Am 15. Januar 2025 musste die Schweiz eine weitere bittere Pille schlucken. Die OECD stopfte – auf Druck der US-Regierung unter Joe Biden – ein Steuerschlupfloch. Aufgebracht hatte die Diskussion Singapur: einer der schärfsten Konkurrenten der Schweiz im globalen Steuerwettbewerb. «Ausgerechnet!», rufen hiesige Steuerexperten aus.

Büsis statt Löwen: Der Bund habe schlecht verhandelt.

Das Staatssekretariat für internationale Finanzfragen (Sif) teilte dannzumal mit: «OECD publiziert Leitlinie zur Mindestbesteuerung – Schweiz erhält qualifizierenden Status.» Man braucht ziemlich viel Wissen, um die Sprengkraft der Medienmitteilung zu verstehen. Und den grossen Ärger gewisser Kantone gegenüber dem Sif und Finanzministerin Karin Keller-Sutter.

Die gute Nachricht war: Die OECD verleiht der Schweiz den Status Q. Sie attestiert, dass unser Land die Bestimmungen zur globalen Mindeststeuer einhält. Grosskonzerne in der Schweiz erhalten damit die Garantie, dass sie nicht von anderen Staaten zusätzlich besteuert werden können. Die schlechte (und nicht ausformulierte) Nachricht war: Die Kantone müssen bestimmte Steuervorteile aufgeben. Und das rückwirkend auf den 30. November 2021. Das Thema beschäftigt die Branche und die Kantone seit langem. Nur reden tut man ungern darüber. Erst jetzt kommt es an die Öffentlichkeit, weil die Bundesparlamentarier von der alten Steuerwelt retten wollen, was noch zu retten ist.

#### Wie der Steuertrick funktioniert

Dazu muss man wissen: Die Mindestbesteuerung klingt in der Theorie einfach. Alle Kon-



Auch dank US-Konzernen sprudeln in Schaffhausen die Steuereinnahmen. Nun fürchtet der Kanton um seine besten Steuerzahler.  
Bild: Keystone

# Wertlose Steuergeschenke

Die OECD stopfte ein Schweizer Steuerschlupfloch rückwirkend und bringt damit Kantone in die Bredouille. Nun will das Parlament helfen.

zeerne bezahlen 15 Prozent Steuern. Erhebt ein Staat diese Mindeststeuer nicht, können andere Staaten profitieren und bis zu 15 Prozent eintreiben.

Die Praxis ist komplizierter. Entscheidend ist, auf welcher Basis die 15 Prozent Steuern erhoben werden. Die OECD lässt gewisse Vergünstigungen für Unternehmen zu. Sie können vom Gewinn abgezogen werden. Somit verschmälert sich die Bemessungsgrundlage – und die effektive Steuerbelastung der Unternehmen liegt tiefer als 15 Prozent.

Was vom Gewinn abgezogen werden kann – das entscheidet die OECD. Und diese Organisation hat im Januar 2025 die Kantone zurückgepfiffen. Gewisse steuerliche Vorteile, welche die Kantone den Unternehmen in sogenannten Rulings gewährt haben, sind verboten. Ansonsten hätte die Schweiz den Q-Status nicht erhalten.

Rulings sind geheime Vereinbarungen zwischen Kantone und Firmen. Sie sollen Rechtssicherheit bieten in dieser komplizierten Steuerwelt.

Ein Instrument aus der alten Steuerwelt ist der Step up. Angewendet wurde der Step up von gewissen Kantonen, um neue Konzerne anzusiedeln. Das funktionierte typischerweise so: Ein US-Unternehmen gründet eine Tochtergesellschaft in der Schweiz und überträgt dieser Patente. Diese werden aufgewertet und dann über mehrere Jahre abgeschrieben. Dadurch sinkt die Steuerbelastung. So werden aus der Mindestbesteuerung von 15 Prozent schon mal 10 Prozent oder noch weniger.

Die Wochenzeitung «Schaffhauser AZ» hat im letzten Jahr das Beispiel des US-Auto-Zulieferers Aptiv publik gemacht. Der Konzern suchte Wege, um die Mindeststeuer zu umgehen – und zog von Dublin nach Schaffhau-



Finanzministerin Karin Keller-Sutter. Bild: Anthony Anex/Keystone



Cornelia Stamm Hurter (SVP). Bild: Walter Bieri/Keystone

wenn sie ihre Steuervorteile verlieren? Die Schaffhauser Finanzdirektorin Cornelia Stamm Hurter äussert sich nicht zu einzelnen Unternehmen. Sie hält nur grundsätzlich fest, dass die Schweiz aufgrund der OECD-Richtlinien an Standortattraktivität eingebüßt habe.

«Die Steuereinnahmen der juristischen Personen werden sich nicht mehr in dem Masse entwickeln wie in den Vorjahren.» Sie kritisiert die OECD. Es gehe nicht mehr darum, den internationalen Steuerwettbewerb fairer zu machen: «Vieles deutet darauf hin, dass die Agenda der OECD zunehmend darauf ausgerichtet ist, bedeutende Volkswirtschaften zulassen kleinerer Staaten aufzuwerten. Die laufenden Diskussionen verdeutlichen zudem eine zunehmende Verschiebung hin zu einer rein politisch getriebenen Debatte.»

#### «Zeit, dass das Parlament aufmuckt»

Die Nervosität der Kantone, die um ihre besten Steuerzahler fürchten, hat mittlerweile auch Bundesbern erfasst. Die Wirtschaftskommissionen von National- und Ständerat fordern den Bundesrat in einer Motion auf, dass die neuen OECD-Regeln erst für «steuerliche Vorteile» gelten sollen, die ab dem 1. Januar 2025 gewährt werden sind. Mitte-Ständerat Erich Ettlin stört sich an zwei Dingen. An der Rückwirkung, die verfassungsrechtlich problematisch sei, sowie an der automatischen Übernahme der OECD-Regeln. Die neue OECD-Richtlinie sei einzig und allein gegen die Schweiz gerichtet: «Es ist Zeit, dass das Parlament aufmuckt», sagt Ettlin.

Stimmen National- und Ständerat in dieser Wintersession zu, müsste der Bundesrat eine 180-Grad-Wende vollzie-

hen. Er verfolgt bis anhin das Ziel, dass die Schweiz die Mindestbesteuerung umsetzt und das hiesige Steuerregime international akzeptiert ist. Die Wirtschaftspolitiker wollen nun aber, dass sich der Bundesrat über die neuen OECD-Regeln hinwegsetzt – und damit auch den Q-Status riskiert. Sprich, andere Staaten könnten Schweizer Konzerne zusätzlich besteuern. Daran haben Roche, Nestlé und Co. kein Interesse. Entsprechend warnt der Regierungsrat des Pharma-Kantons Basel-Stadt, «die Motion hätte derzeit nicht absehbare negative Konsequenzen». Und auch Swissholdings, der Verband der grossen multinationalen Konzerne, lehnt die Motion ab.

Dabei warnte der Verband im letzten Jahr noch ausdrücklich vor den neuen OECD-Regeln. Damals lag zwar erst der Entwurf vor. Doch Swissholding sprach in einer E-Mail an Bundesrätin Karin Keller-Sutter von einer tiefgreifenden Verletzung des Schweizer Verfassungsrechts und nannte explizit das Rückwirkungsverbot. Und schrieb von «signifikanten finanziellen und volkswirtschaftlichen Folgen» für die Kantone und den Bund.

Angesprochen auf den Widerspruch schreibt Swissholding, dass sich die Situation seitdem verändert habe. Der Q-Status habe immer höchste Priorität gehabt, dieser wurde erreicht. Während sich die Schaffhauser Finanzdirektorin Stamm Hurter nicht zur Motion äussern will, macht die Luzerner Regierung ihre Zustimmung deutlich. Auch sie verweist auf das Rückwirkungsverbot.

#### Nun lockt Trump mit Steuergeschenken

Wie viele Unternehmen seit November 2021 noch in den Genuss von Steuervorteilen gekommen sind, welche nun verboten sind – diese Zahl kennt niemand. Die Einzigsten, die Bescheid wissen, sind die Kantone. Und diese berufen sich auf das Steuergeheimnis.

Zumindest in Bezug auf Aptiv ist die Nervosität verständlich. Im letzten Quartalsbericht verweist die Firma auf den «One Big Beautiful Bill Act» von US-Präsident Donald Trump, erlassen am 4. Juli. Trump will mit neuen Steuerleichterungen US-Konzerne zurückholen. Aptiv ist ein hochmobiler Konzern – und beobachtet die Situation in den USA genau.

Umstritten ist, ob die Kantone wissentlich Steuerschlupflöcher geschaffen haben – oder ob die ursprünglichen OECD-Regeln zu unpräzise waren und die Kantone in gutem Treu und Glauben gehandelt haben. Ettlin glaubt an Letzteres. Die OECD habe der Schweiz eine Übergangsphase von zwei Jahren zugestanden. Wäre der Fall klar gewesen, hätte es diese nicht gebraucht.

Die anderen sagen: Die Kantone wussten haargenau, dass sie riskante Ansiedlungsstrategien hatten – und mit ihren Steuertricks auch noch hausierten. Die Übergangsphase sei einzig der Beweis dafür, dass der Bund gut verhandelt und das Beste für die Kantone herausgeholt hat.

Eben doch Löwen – und nicht Büsis.

# Le jamais-vu vaudois est presque une routine à Genève



Le Grand Conseil vaudois est mis sous pression par les manifestations de la fonction publique. (LAUSANNE, 9 DÉCEMBRE 2025/CYRIL ZINGARO/KEYSTONE)

**BUDGETS CANTONAUX** Sous pression, les députés vaudois tentent depuis de longues semaines de s'accorder pour ne pas commencer 2026 sans nouveau budget, une première depuis le début du siècle. En habitués, les élus genevois semblent, eux, s'y résoudre, la copie du gouvernement ayant été recalée hier

THÉO ALLEGREZZA ET RAPHAËL JOTTERAND

Les jours du budget 2026 du canton de Vaud sont comptés. Il ne reste plus que deux séances – les 16 et 17 décembre – aux parlementaires mis sous pression par les manifestations de la fonction publique pour trouver une majorité. Au train où se déroulent les débats, c'est compromis. A défaut d'un vote final dans les temps, le canton commencera l'année sur la base du budget 2025. Une première depuis le début du siècle.

«Il y a urgence. Je n'ai jamais vécu ça, alors que c'est mon dix-neuvième budget», souffle le PLR Marc-Olivier Buffat. «Quand on se trouve dans une situation de crise, il faut avoir le courage de bosser jusqu'à 22h et de mettre des priorités. On ne peut pas se permettre de continuer ce petit train-train alors qu'il y a 20 000 personnes dans la rue», ajoute-t-il.

## Pas de «shutdown» à l'américaine

Ce sentiment d'urgence ne s'est manifestement pas répandu au-delà de la Versoix. Jeudi à Genève, les députés ont exécuté sans autre forme de procès la copie de leur gouvernement, largement déficitaire elle aussi (770 millions de francs, contre 330 millions de francs pour Vaud). Malgré une dizaine de séances de travail en commission, le parlement n'a pas voté l'entrée en matière, soumettant l'Etat aux douzièmes provisoires en 2026, mécanisme

consistant à reconduire aussi le budget 2025, mais mois après mois – une spécificité genevoise héritée du Code Napoléon.

Directeur de l'Idheap, Nils Soguel supervise une étude qui s'intéresse au vote des budgets cantonaux ces trente dernières années en Suisse. Durant cette période, Genève a dû recourir aux douzièmes provisoires à quatre reprises (2004, 2013, 2016, 2022), palme nationale. «Le taux d'acceptabilité d'un budget est d'autant plus faible que la polarisation est forte au sein du parlement, ce qui est le cas à Genève. On remarque aussi que la taille de la population joue un rôle», détaille Nils Soguel. Pour preuve: le budget de Zurich a aussi été recalé à trois reprises.

Une situation inédite pour Vaud – et 15 autres cantons suisses. Est-ce la raison de cette fébrilité qui gagne le parlement vaudois? «Il y a un phénomène d'apprentissage de la transgression, pourrait-on dire. Ces vingt dernières années, la population vaudoise, sa fonction publique et ses députés se sont habitués à ce que les caisses soient pleines et que les revendications soient presque automatiquement acceptées. Et tout d'un coup, la mécanique se grippe», observe Nils Soguel, faisant allusion au choc des comptes 2024. Pour autant, le professeur ordinaire de finances publiques relativise: «En Suisse, même si le budget n'est pas accepté, les salaires des fonctionnaires sont payés et les musées restent ouverts. On est loin d'un shutdown à l'américaine.»

Faute de précédent, le gouvernement vaudois peine à déterminer sa marge de manœuvre en cas d'échec. L'enveloppe votée pour 2025 devra être respectée, exception faite des dépenses obligatoires qui s'inscrivent dans un

cadre légal, comme les subsides d'assurance maladie – ce qu'on appelle «les charges contraintes» au bout du Léman. «De nombreuses questions se poseraient sur ce qu'il serait possible d'engager et qu'il s'agirait d'examiner probablement au cas par cas», fait-on savoir au Département des finances.

## Film rejoué ce printemps

En 2019 et en 2023 à Genève, le budget avait été sauvé de justesse – avec à chaque fois un ralliement du MCG à la gauche in extremis. C'est précisément le scénario qui s'est produit en début de semaine à l'échelon de la ville de Genève, en dépit d'un déficit important. Mais rien de tel à attendre cette fois-ci au Grand Conseil. La droite parlementaire s'est montrée inflexible: elle ne tolérera pas un déficit au-delà de 100 millions de francs.

«L'absence de budget aura des conséquences», affirme la socialiste Caroline Marti. Au-delà des charges contraintes, l'Etat sera dans l'incapacité de financer de nouvelles prestations. «Comme des enseignants supplémentaires pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves», cite la députée. Unique possibilité: soumettre un crédit complémentaire à la Commission des finances, mais le Conseil d'Etat a essuyé des refus lorsqu'il a tenté l'exercice cet automne.

Sans vote du budget, le gouvernement genevois est tenu de retourner devant le Grand Conseil avant le 31 mars 2026 avec une nouvelle proposition. Il a également promis de présenter un plan de redressement pluriannuel sur la base du travail d'un groupe d'experts chargés d'identifier 500 millions de francs d'économies. L'automne social risque bien de s'étirer jusqu'au printemps. ■

# Soutenir la Genève internationale

**PARLEMENT.** Le National a adopté jeudi une motion PLR du Conseil des Etats demandant un plan d'action.

La Suisse doit en faire plus en faveur du système multilatéral et d'une Genève internationale forte. Le National a adopté jeudi, par 117 voix contre 61, une motion PLR du Conseil des Etats demandant un plan d'action afin de renforcer le système multilatéral. A l'origine de la motion, le conseiller aux Etats Pascal Broulis (PLR/VD) s'inquiète des coupes de l'administration américaine qui affaiblissent nombre d'organisations internationales agissant dans de nombreux domaines comme le droit humanitaire, le travail, l'économie et le commerce.

Face à la gravité de la situation, la Suisse ne peut pas rester les bras croisés. En collaboration avec ses partenaires internationaux et l'ONU, elle doit proposer un plan d'action international en faveur du système multilatéral, selon Pascal Broulis. Il demande des actions concrètes de mobilisation, en termes de financement des organisations, mais aussi de sensibilisation.

Le multilatéralisme est dans une mauvaise passe, il doit se réinventer alors qu'il bénéficie

encore d'un large soutien dans la communauté internationale, a estimé Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) pour la commission. Dans ce cadre, la Suisse doit se repositionner.

Le Conseil fédéral était aussi d'accord avec la motion. Le chef de la diplomatie, Ignazio Cassis, a rappelé que le Parlement vient de valider des mesures urgentes ainsi qu'un plafond de dépenses de 122,6 millions de francs pour 2026-2029, pour que la Suisse renforce sa position d'Etat hôte. Il a aussi promis que le Conseil fédéral rendra compte dans un rapport de la situation en matière de multilatéralisme.

---

## UDC opposée

L'UDC a fait cavalier seul contre la motion. Le succès de la Suisse n'est pas lié au multilatéralisme, mais à l'indépendance, a avancé Lukas Reimann (UDC/SG).

A Genève, le Conseil d'Etat a aussi été chargé de présenter une stratégie ainsi qu'un plan d'action garantissant les conditions cadre nécessaires au maintien à long terme de la Genève internationale. (ats)

## Temps fort

# La saga frondeuse du MCG

**GENÈVE** La formation populiste dont on a prédit maintes fois la disparition fête ses 20 ans cette année. Fondé par Eric Stauffer, le parti anti-frontaliers a marqué le bout du Léman de son empreinte, imposant ses thèmes et engrangeant les succès électoraux. Mais la relève semble à ce jour inexistante

THÉO ALLEGREZZA ET MARC GUÉNIAT

A bien des égards, le Mouvement citoyen genevois est un phénomène. Le parti célèbre cette année les 20 ans de son entrée fracassante au Grand Conseil. Combien d'oracles ont prédit sa disparition, inscrite dans ses incohérences programmatiques? Depuis Vigilance, parti d'extrême droite créé en 1965 et rayé de l'échiquier en 1993, aucune formation n'est parvenue à s'installer durablement sur la scène politique comme le MCG, ni à diffuser certaines de ses idées au-delà des frontières cantonales, échouant toutefois dans ses tentatives de s'y implanter.

*Le Temps* saisit l'occasion de cet anniversaire pour examiner l'emprise d'un parti qui a imposé la préférence cantonale en brocardant sans relâche les frontaliers, alors que les Genevois célébrent vendredi l'Escalade, la fête qui commémore la victoire de 1602 sur l'ennemi savoyard. C'est d'ailleurs en entonnant le *Cé qu'è lainò* que le mouvement a pris l'habitude de pénétrer bruyamment dans l'enceinte d'Uni-Mail lors de ses périodes électORALES.

À l'origine se trouve Eric Stauffer. Energié et redoutable, un homme à la carrure imposante et à la gouaille bien genevoise. On lui prête d'avoir eu mille vies, tour à tour homme d'affaires mystérieux, actif dans la téléphonie et conseiller du président de l'île Maurice. Marié deux fois, père de trois enfants et au bénéfice d'autant de nationalités (italien par sa mère, suisse par son père et mauricien). A Genève, son intense carrière politique s'est terminée brutalement par une retraite forcée, un transfert en Valais, - sans jamais raccrocher avec les médias, son addiction -, avant un repli dans son île de l'océan Indien. Malgré ses déboires, Eric Stauffer est animé d'un flair hors norme. «Je lui dois toute ma carrière politique», consent Mauro Poggia, attablé dans son étude d'avocat donnant sur l'Hôtel de Ville, à quelques mètres du bureau de conseiller d'Etat qu'il a occupé durant dix ans. En 2013, son élection fut le sommet d'une ascension express initiée huit ans plus tôt par un trio singulier.

### 1 Les trois ingrédients du cocktail

Comme souvent au MCG, l'histoire commence par une ambition contrariée. En 2005, Eric Stauffer brigue un siège de député. Il pense à l'UDC, qui surfe alors sur la popu-

larité de Christoph Blocher. Au printemps, la section genevoise est réunie en assemblée pour désigner ses candidats. Le député Yves Nidegger, qui présidait les débats ce soir-là, se souvient: «Comme mon parti donne des leçons de gouvernance à l'Etat, il exige des élus exemplaires. Eric Stauffer a refusé de fournir un extrait de poursuites et claqué la porte en disant qu'on entendrait bientôt parler de lui. Il a tenu parole.»

### «Nous ne connaissons rien du fonctionnement du pouvoir législatif»

ÉRIC STAUFFER, COFONDATEUR DU MCG

Celui que l'on surnomme bientôt le trublion de la République a des idées, mais il n'a pas d'argent. Sorti de l'assemblée, il compose aussitôt le numéro de Georges Letellier (décedé en 2008). Cet industriel a servi durant la guerre d'Algérie, fréquenté à la fois le Front national et le Parti communiste, avant de faire fortune en Suisse en développant des procédés de nettoyage écologiques pour l'horlogerie. Cela tombe bien, l'homme est aussi en froid avec l'UDC. Georges Letellier envisage d'exercer son influence à travers les médias en rachetant *Le Courrier*. Stauffer l'en dissuade et le convainc d'injecter plutôt 160 000 francs dans la prochaine campagne électorale.

À l'argent et aux idées manque encore un électeur; Roger Golay fournit cela. La politique, l'ex-président de l'Union du personnel du corps de police connaît. Dans les années 1980, ce gendarme a milité pour Vigilance, faux jumeau du MCG. En 2005, ayant entre-temps quitté le parti radical, il vise la liste de SolidaritéS, avant de se laisser séduire par Eric Stauffer. C'est lui qui fait du mouvement le parti des policiers. Lui encore qui ajuste l'objectif sur les frontaliers. «À l'époque, il revenait à la police de renouveler les permis G des Français travaillant en Suisse. Dans les années 1990, nous étions en sous-effectif et ces personnes venaient tard le soir, ou le week-end, pour cette démarche chronophage. Nous voyions le niveau de leurs salaires, alors que le chômage s'installait durablement», se sou-

### 2 A l'épreuve du pouvoir

Au parlement, les débuts sont difficiles. Se prétendant ni de gauche ni de droite, le MCG est placé à l'extrême droite de l'hémicycle. «Tous les partis se sont ligues contre nous afin que l'on disparaîtse», résume Roger Golay. En guise de protestation, ses députés quittent la salle, inaugurant dès le premier jour une longue série d'esclandres. A cela s'ajoutent les difficultés inhérentes à une députation débutante. «Nous ne connaissons rien du fonctionnement du pouvoir législatif», admet Eric Stauffer. La commission des visiteurs officiels qui s'occupe des prisons? Les députés MCG pensent qu'elle traite de politique étrangère.

Sur les bancs du Grand Conseil, Eric Stauffer, quand il ne s'emporte pas (le verre d'eau jeté à la figure de feu le libéral Pierre Weiss est passé à la postérité), excelle en stratège. Il multiplie les coups politiques, qui



Eric Stauffer, cofondateur du MCG. (GENÈVE, 29 NOVEMBRE 2013/David Wagnières pour LE TEMPS)

vient-il. En 2005, Genève connaît un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne suisse. Un terreau propice pour voir éclore un parti protestataire. Son premier nom fut «Mouvement blochéen genevois», indice d'une dissidence et d'une idéologie. Au bout de trois semaines, le trio opte pour «Mouvement citoyens genevois» et lance 33 candidats à l'assaut du Grand Conseil. Fini le «politiquement correct», clamé Letellier et les siens, qui entendent «remettre la République sur les rails» et favoriser «les Genevois, d'abord». Un MAGA avant l'heure à la sauce genevoise. Au volant de son tracteur, l'infatigable Eric Stauffer sillonne les rues. Il n'a rien d'un agriculteur mais le «marketing manager» du MCG - son titre officiel - a trouvé la manière de faire parler de lui. La «brigade anti-PV» fait mouche, elle aussi, face aux amendes d'ordre qui se multiplieraient.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale - ou clientéliste - du MCG offrira à la gauche des victoires inespérées dans l'hémicycle.

Le résultat est là. Avec d'excellents scores dans les communes périurbaines et populaires, le MCG place neuf élus au parlement. Pointant une participation dépassant 40%, les néodéputés se flattent d'avoir raflé les suffrages de «la masse silencieuse», notamment les naturalisés. Un électoral communautaire qui lui restera fidèle, tout comme celui des policiers, et par extension, une partie des fonctionnaires. La fibre sociale -



#### 4 L'absence de relève, une maladie chronique

Et maintenant? Quelles sont les chances du MCG de retrouver un siège au gouvernement? A l'intérieur, certains estiment que le parti a hypothéqué son ambition en soutenant Lionel Dugerdil au second tour de l'élection partielle, faisant du député UDC le mieux placé pour conquérir un siège à droite à l'avenir. De fait, si l'ascension de l'UDC genevoise a été stoppée par l'émergence du MCG, la dynamique semble s'inverser au sein d'un espace électoral d'environ 30% qui correspond, peu ou prou, à celui qu'occupe l'UDC ailleurs en Suisse. «Sans Mauro Poggia, le gouvernement, c'est fini pour le MCG», affirme Alberto Velasco.

D'autant que le parti est dirigé par un François Baertschi qui est, selon Eric Stauffer, «un bon exécutant, mais qui a cette tendance à s'aventurer à la droite de la droite», au détriment de son ADN social. L'ancien journaliste diffuse des communiqués truffés de fautes, tant factuelles que d'orthographe. Qu'importe, seul le message compte. Et le parti glisse à droite, estime Yves Nidegger: avec l'arrivée de LJS, le centre de l'échiquier est saturé, si bien que «le traditionnel parasitisme de ces partis à la fois de droite et de gauche s'est compliqué», insiste l'UDC.

En sus de ces hésitations idéologiques, le MCG fait face à un problème de taille: l'absence de relève, qui masquent les succès électoraux de Mauro Poggia. Une maladie chronique. Lors de la complémentaire de cet automne, le parti a bien tenté d'accélérer la guérison en présentant un candidat de 36 ans, Maikl Gerzner, un néophyte dont le verbe apparaît vite incompatible avec son électorat naturel. C'est un fiasco: le jeune avocat recueille à peine 6% des voix.

D'autres facteurs expliquent l'impasse dans laquelle se trouve le MCG. Dès sa fondation, le parti s'est fait le champion pour attirer les déçus des autres partis. C'est l'avènement du tourisme électoral. Ces dernières années, le MCG n'a pas hésité à présenter certains de ses transfuges comme tête de liste à des élections, à l'image de l'ex-conseiller d'Etat PDC Luc Barthassat (pour la mairie de Genève en 2020) ou du PDC puis PLR Philippe Morel (pour le Conseil d'Etat en 2023). Autant d'opportunités ratées pour permettre à des candidats internes d'émerger, à supposer qu'ils existent.

A Genève, huit députés en sont à leur troisième législature, au moins. La moitié des parlementaires assument également un double mandat à l'échelon municipal, à l'image de François Baertschi en ville de Genève. «Je quitte dans un mois», assure l'ancien journaliste au GHI. De fait, il s'agit d'une «stratégie» consistant à mettre des personnes expérimentées pour tirer les listes, avant qu'elles ne démissionnent – pour autant qu'elles le veuillent bien. Ainsi, l'avocate Danièle Magnin siège sans discontinuer au Conseil municipal de la ville de Genève depuis 2007 et au Grand Conseil depuis 2013. Au soir de son élection au Conseil national, en 2023, Daniel Sormanni était au bénéfice d'un triple mandat – il consentira à lâcher le Grand Conseil. «Les gens ne veulent pas partir», reconnaît Ana Roch.

Depuis le départ d'Eric Stauffer, les quatre présidents ont tous tenté de rajeunir le parti, sans y parvenir. Actuel titulaire du poste, François Baertschi explique avoir «insisté pour qu'un groupe jeune se forme». Ces jeunesse MCG, présidées par le député de 35 ans Arber Jahija, compteraient aujourd'hui une centaine de membres. «On a pris du retard, mais notre relève arrive enfin», veut croire Mauro Poggia. Un postulat qui sera testé en 2027 et 2028 lors des prochaines échéances électorales. ■

au sein du MCG relativisent son impact réel. Elle ne serait que mollement appliquée. Parce que le jour où elle l'est, le parti perd sa raison d'être? «Les attaques contre les frontaliers répondent très bien à la génétique du Genevois râleur», commente l'UDC Yves Nidegger. Une énième initiative MCG – pour bannir les frontaliers des postes clés de l'Etat – est en cours d'examen au Grand Conseil.

#### 3 2016, schisme et vœu de dédiabolisation

Une anomalie va venir troubler cette épopee masculine qu'est alors le MCG. Elle survient le vendredi 29 avril 2016. Plus d'une centaine de membres du parti sont réunis dans une salle des fêtes à Meyrin et, à 22h26 pour être précis, ils choisissent d'élire à sa présidence une conseillère municipale à Vernier, Ana Roch, au détriment d'Eric Stauffer, pour une petite voix. Il n'en faut plus pour faire dérailler la carrière politique du tribun. Ses frasques à répétition et son arrogance vis-à-vis des députés ont fini par lasser à l'interne. Ce soir-là, Eric Stauffer se brouille avec certains de ses fidèles lieutenants, qu'il accuse de trahison, et Ana Roch promet l'avènement d'un «MCG 2.0».

«J'avais envie de dédiaboliser le parti», confie Ana Roch. Neuf ans plus tard, elle concède qu'elle n'y est pas parvenue. «C'est toujours difficile de porter l'étiquette MCG. Bien pire qu'UDC. La presse y est pour beaucoup, à relayer ce message selon lequel on ne fait rien. Ce n'est pas vrai», martèle l'actuelle présidente du Grand Conseil. Un exemple récent? Son projet de loi, adopté à l'unanimité, qui introduit une déduction pour les enfants à charge au prorata du nombre de mois effectifs, et non plus selon la situation au 31 décembre.

Lors des élections de 2018, le MCG voit son double apparaître dans les urnes. Il se nomme Genève en marche (GEM). Revanchard, Eric Stauffer a rallié certains de ses soutiens, comme le promoteur immobilier Ronald Zacharias qui mettra plus de 1 million de francs dans la campagne. Pas suffisant

pour atteindre le quorum. «J'ai commis l'erreur d'en faire un parti de droite comme les autres, délaissant la Genève d'en bas», analyse Eric Stauffer. Le MCG perd la moitié de ses députés, mais a tué le père sans disparaître.

Le parti conserve ses liens étroits avec la police, mais ne parvient pas à placer des magistrats au pouvoir judiciaire, source non négligeable de revenus pour ses concurrents. Le MCG choisit dès lors de pourfendre l'institution.

Sans Stauffer, la formation dépend de Mauro Poggia. Au pouvoir, le conseiller d'Etat se dévoile heureusement en habile gestionnaire, parvient à mettre Uber au pas. Il instaure la clause du besoin, malgré les réticences des médecins, gère la crise du covid sans accroc, à défaut d'avoir trouvé la martingale pour freiner la hausse des primes maladies, pourtant le grand combat de l'ex-président de l'Association suisse des assurés. Les Genevois ne lui en tiennent pas rigueur et Poggia quitte le gouvernement au faîte de sa popularité en 2023.

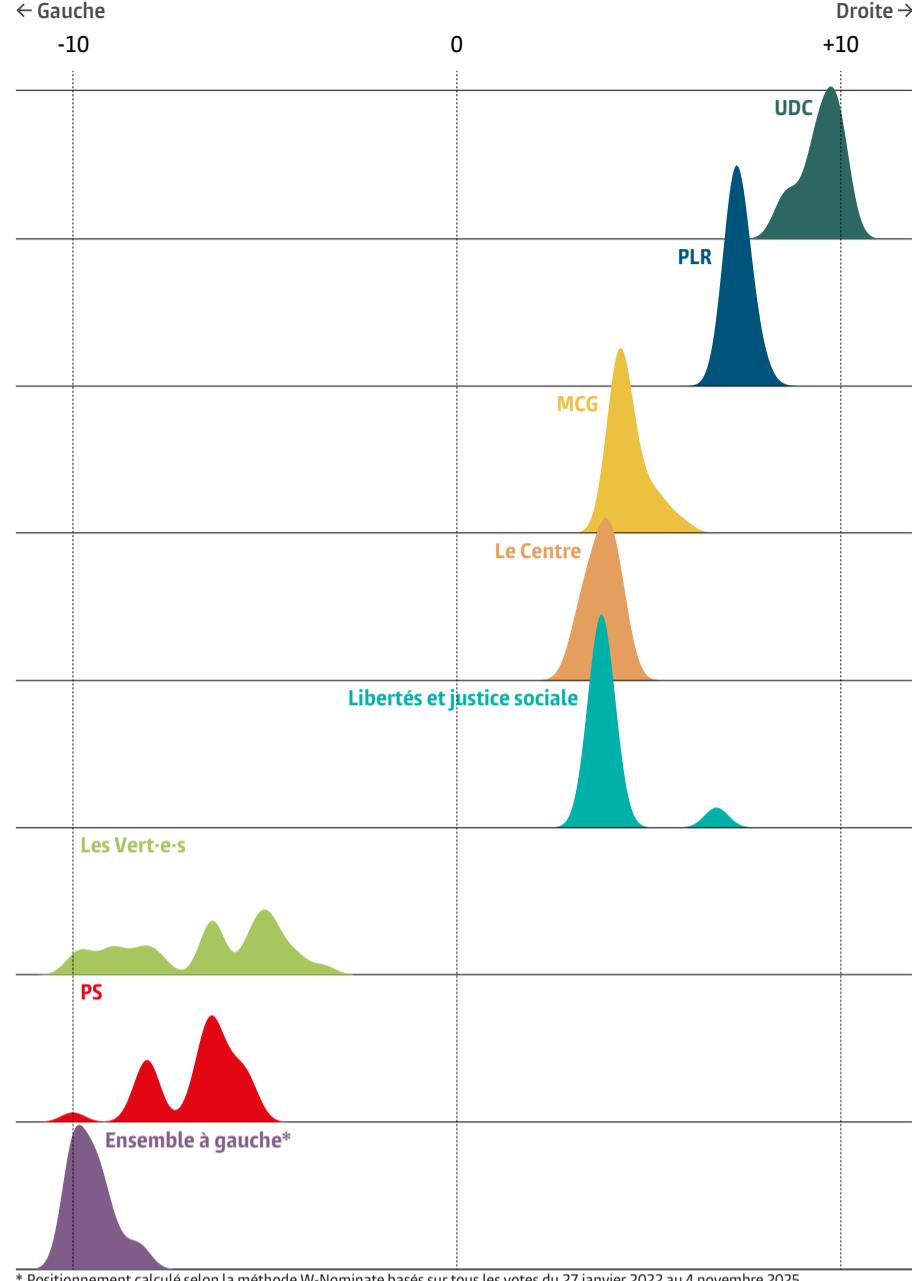
#### «C'est toujours difficile de porter l'étiquette MCG. Bien pire qu'UDC»

ANA ROCH, PRÉSIDENTE (MCG) DU GRAND CONSEIL

Difficile de tirer un trait sur la politique dans ces conditions. Aux cantonales, la locomotive Poggia tire encore la liste au Grand Conseil (trois élus de plus), puis au Conseil national (deux de plus) quelques mois plus tard, réalisant même l'exploit de déloger Lisa Mazzone du Conseil des Etats. Une Chambre haute où il se retrouve toutefois isolé au sein d'un groupe UDC qu'il ne voulait pas rejoindre, intégré à des commissions qui n'étaient pas son premier choix. Pour certains observateurs, Genève «gaspille» ses sièges en envoyant des élus MCG à Berne.

#### MCG, LE CENTRE ET LJS - LE BLOC SYNCHRONISÉ DU CENTRE DROIT GENEVOIS

Positionnement des partis du Grand Conseil genevois sur l'axe gauche-droite à travers 692 scrutins depuis 2022, une période couvrant deux législatures partielles



\* Positionnement calculé selon la méthode W-Nominate basés sur tous les votes du 27 janvier 2022 au 4 novembre 2025. Les indépendants et élus sans parti sont exclus de l'analyse. A noter que le groupe Ensemble à gauche a siégé jusqu'au 27 avril 2023.

## Le parti a trouvé sa place au centre droit de l'échiquier

**DONNÉES** Depuis son entrée au parlement en 2005, le Mouvement citoyens genevois revendique une position hors des clivages traditionnels. Deux décennies plus tard, l'analyse des votes au Grand Conseil raconte une autre histoire: celle d'une convergence marquée avec Le Centre et Libertés et justice sociale, et d'une discipline de vote qui tranche avec la dispersion de la gauche

DUC-QUANG NGUYEN

Où se situe le Mouvement Citoyens genevois (MCG) sur la carte politique cantonale? La question n'est pas seulement théorique, elle définit la dynamique des alliances au bout du lac. Lors de son entrée fracassante au Grand Conseil genevois en 2005, le parti régionaliste et populiste avait marqué les esprits en refusant de siéger à l'extrême droite de l'hémicycle. Fidèle à son slogan «ni de gauche, ni de droite», le MCG occupe désormais le milieu de la salle du Grand Conseil, flanqué des députés du Centre à sa droite et de ceux de Libertés et justice sociale (LJS) à sa gauche.

Au-delà des discours, que disent les actes? Pour le vérifier, nous avons analysé l'intégralité des scrutins du Grand Conseil depuis 2022. Cette approche permet de mesurer la proximité réelle entre chaque parti et chaque élus (voir la méthodologie en fin d'article).

#### La convergence du trio du centre droit

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, une proximité frappante se dessine entre les votes du MCG, du Centre et de LJS. Ces trois formations ne se contentent pas de voter souvent de concert, elles affichent une cohésion interne remarquable. Leurs courbes se chevauchent largement, formant un bloc compact au centre droit de l'échiquier genevois.

Le bloc contraste avec la situation à gauche. Si les socialistes et Les Vert-e-s partagent des positions similaires, leurs divergences internes sont plus marquées, leurs courbes respectives s'étalent davantage sur l'axe. Quant à Ensemble à gauche, bien qu'absent de la législature actuelle, l'histo-

rique des votes confirme son isolement à l'extrême gauche, distinctement séparé du bloc rose-vert.

#### L'exception genevoise à droite

A l'autre extrémité du spectre, la droite présente une configuration particulière. Le PLR et l'UDC, bien que voisins idéologiques, conservent des identités de vote distinctes, avec peu de chevauchements.

C'est ici que le «laboratoire genevois» se distingue de la politique fédérale. Contrairement à Berne, où le PLR national s'est rapproché du Centre, la dynamique inverse prévaut à Genève: le PLR reste ancré à droite tandis que Le Centre, LJS et le MCG occupent un espace politique médian mais clairement orienté au centre droit.

**Là où son origine populiste laissait imaginer de l'hétérogénéité, le parti affiche une cohésion quasi militaire**

Au-delà des étiquettes partisanes, l'analyse permet de descendre au niveau individuel pour observer la discipline de vote. On retrouve par exemple la socialiste Caroline Renold ou l'écologiste Uzma Khamis Vannini, tout à gauche du Grand Conseil. A l'inverse, l'aile droite est tenue par l'UDC, dont Yves Nidegger et Stéphane Florey figurent parmi les députés les plus à droite du parlement genevois.

Loin de ces extrêmes, le MCG surprend par sa discipline. Là où son origine populiste laissait imaginer de l'hétérogénéité, le parti affiche une cohésion quasi militaire, signe de son ancrage au centre droit. Une normalisation qui comporte toutefois un risque: à force de rentrer dans le rang, le mouvement pourrait diluer la force contestataire qui a fait son succès. ■

# «Les restaurateurs ont l'impression qu'on leur met des bâtons dans les roues»

**Réforme participative** Delphine Bachmann lance une refonte complète de la loi encadrant restaurants et bars. Délais flous, procédures opaques, dossiers incomplets: la magistrate promet un changement radical d'ici à fin 2026.

**Marc Bretton** Textes

La loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) est un monstre législatif qui encadre l'activité de milliers d'entreprises.

Réformée en 2016 par Pierre Maudet, elle passe à nouveau sur le billard. Comment éviter la foire d'empoigne? La magistrate chargée de l'Économie, de l'Emploi et de l'Énergie, Delphine Bachmann, s'explique.

**La loi sur les restaurants a été mise sous toit en 2016. Pourquoi voulez-vous la modifier à nouveau?**

C'est une réponse à une demande de tous les acteurs rencontrés depuis mon entrée en fonction. L'objectif, c'est avant tout de simplifier la loi. Nous avons consulté une cinquantaine d'acteurs du secteur, publics et privés, et un constat s'est dégagé: tout le monde estime qu'un cadre est nécessaire, mais celui-ci est jugé compliqué, opaque pour un secteur soumis à des stress variés: le Covid, les changements de comportement de consommation, la forte concurrence, les travaux permanents au centre-ville.

Il faut donc en changer. Le secteur couvert est vaste. Le champ d'application de la loi actuelle est presque poétique. Elle vise par exemple à assurer la cohabitation de ces activités avec les riverains, notamment par leur intégration harmonieuse dans le tissu urbain, et à développer la vie sociale et culturelle et sa diversité, dans le respect de l'ordre public. Il y a un décalage entre son but très prosaïque et le contenu réel de la loi: définir à quelles conditions donner une autorisation d'exploitation et à quelles conditions l'enlever.

**Est-ce que cela a encore un sens de proposer un cadre légal unique pour des situations aussi variées que les dancings, les restaurants,**



Delphine Bachmann, magistrate chargée du Département de l'économie et de l'emploi. Lucien Fortunati

## les dépanneurs, les buvettes de manifestation?

La future loi se devra d'être souple et de tenir compte des différences qui existent. On ne peut pas imposer les mêmes obligations aux tenanciers des buvettes de kermesses qu'à des restaurants.

**Vu les milliers d'entreprises et d'emplois en cause, le nombre d'acteurs et d'autorités concernés, le sujet est explosif: quelle méthode a été choisie pour changer la loi?**

Nous avons choisi de mener un processus de concertation participative sans poser au préalable de

projet comme cela se fait le plus souvent. Une démarche inédite à notre connaissance.

Cette année, nous avons donc dressé le bilan, défini les attentes et les besoins. Il y a eu douze ateliers, 40 entretiens, 150 personnes ont participé, dont des exploitants, des représentants des riverains, des communes, d'autres départements. Finalement, nous nous sommes mis d'accord sur plusieurs points clés: le besoin de coordination entre les nombreux intervenants, la simplification des procédures et leur transparence. L'administration doit travailler sur l'accueil, le conseil individuel.

## Vous poursuivez plusieurs objectifs: simplifier la loi, clarifier la répartition des compétences entre autorités, améliorer la procédure de sanction. Concrètement...

Concrètement, la simplification vise notamment à permettre aux restaurateurs d'avoir de la visibilité sur le traitement de leur dossier quand il est injecté dans les tuyaux de l'État. Il y a aujourd'hui des délais de traitement légaux prévus, mais l'usager n'en sait pas plus.

Ce manque de clarté génère de l'incertitude et il ne peut pas vraiment agencer les travaux qu'il

doit mener pour ouvrir, engager du personnel, parfois ça l'oblige à payer des loyers dans le vide. Autre problème, plusieurs départements et parfois les communes sont concernés par chaque dossier. Résultat, le demandeur peut se sentir baladé d'un service à l'autre. C'est assez désagréable. En ce qui concerne les sanctions, il y a parfois du flou: qui peut fermer un établissement et selon quel motif, ce n'est pas toujours clair.

Lors des procédures, un temps incroyable est perdu lors de la constitution des dossiers. Sur les 3240 traités en 2024, la très grande majorité nous est parvenue incomplète. Cela engendre des allers et retours avant de pouvoir se pencher sur l'examen de la demande d'autorisation.

C'est l'occasion de nous interroger: est-ce que la loi actuelle a trop d'exigences? Les informations délivrées aux professionnels pour constituer leur dossier sont-elles suffisantes? Sinon, faut-il prévoir qu'une personne rencontre les demandeurs? Les professionnels ont parfois l'impression que les autorités mettent des bâtons dans les roues, alors qu'ouvrir ou tenir un établissement est un projet de vie.

Nous devons renforcer le service aux usagers. À l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation, un guichet unique, dédié aux entreprises, a été mis en place début 2025. Il a déjà enregistré et répondu à plus de 600 requêtes. C'est la preuve du besoin de pouvoir avoir un contact direct et personnalisé. Je suis sûre que c'est aussi une source d'économie et de compétitivité si on répond rapidement aux gens.

## Consultation faite, que donne la synthèse?

Aujourd'hui, les objectifs de la réforme sont posés: limiter les contraintes administratives, le nombre de documents à fournir ou d'exigences hors sol. Il faut permettre au secteur d'expérimenter de nouveaux modes de consom-

mation tout en maintenant un cadre de concurrence équitable. En 2026, nous travaillerons avec les acteurs concernés sur les solutions à proposer et il y aura ensuite des décisions à prendre. On est conscient qu'on ne peut pas mettre tout le monde d'accord à 100%, mais la concertation doit nous aider à nous en rapprocher. Nous comptons déposer le projet de loi fin 2026.

## Deux ans pour mettre sur pied une loi, cela ne vous paraît pas exagéré?

Dans le cas de la LRDBHD, qui doit concilier des enjeux professionnels et personnels pour les administrés concernés, mais aussi de société, je suis favorable à la culture du compromis et cette méthode en est l'exemple. Les acteurs eux-mêmes réclament un consensus large. Je pense que nous gagnerons ensuite du temps lors des débats parlementaires de 2027 pour aboutir à un projet qui rassemblera.

## Visitez le monument législatif!

La loi réglemente l'activité d'un vaste secteur: cafés-restaurants et bars, dancings et cabarets-dancings, buvettes permanentes, buvettes associatives, buvettes d'événements, les établissements hébergeant des hôtes. On y trouve tout: les heures d'ouverture, les terrasses, les conditions d'autorisations, les révocations, les obligations diverses et variées d'exploitants. Le secteur rassemble 18'000 emplois et près de 3000 établissements, dont 1591 restaurants, indique le site professionnel Business Monitor.

C'est un secteur en croissance forte (de 10% en dix ans), mais où le tourne est important. Genève est la deuxième région de Suisse avec le plus d'établissements, derrière Zurich. En 2022, 546 établissements ont changé de propriétaires. En 2024, le chiffre s'établissait à 689.

# Un texte de l'UDC veut relever la vitesse à 130 km/h sur les autoroutes

**Sécurité routière** Andreas Glarner relance le débat sur les limites maximales. Une proposition qui inquiète à gauche et au centre.

**Delphine Gasche** Berne

Rouler à 120 km/h sur les autoroutes, c'est trop lent pour Andreas Glarner (UDC/AG). Le conseiller national a déposé mardi une initiative parlementaire pour relever la vitesse maximale à 130 km/h. Il demande aussi de pouvoir appuyer sur le champignon sur les routes principales. Au lieu des 80 km/h, il faudrait pouvoir pousser jusqu'à 100 km/h.

Pour l'Argovien, les conditions qui ont entraîné l'abaissement des vitesses maximales ne sont plus remplies. «Ces limitations ont été instaurées en urgence le 1<sup>er</sup> janvier 1985 sous une prétenue menace existentielle pour les forêts», argumente-t-il dans son texte. Depuis, les voitures ont évolué. Elles polluent beaucoup moins. «Les émissions de gaz d'échappement toxiques sont désormais inférieures d'au moins 90% par kilomètre.»

Les routes et les véhicules sont également plus sûrs qu'à l'époque, pointe Andreas Glarner, rejetant les inquiétudes pour la sécurité routière. «Malgré un doublement du nombre de véhicules et une augmentation massive du volume de trafic par rapport aux années 80, on constate une diminution significative des accidents graves et des décès.»

## Risquer quinze décès supplémentaires

Sans surprise, la proposition fait hurler à gauche. «En lisant le texte de M. Glarner, j'ai été choquée par ses arguments fallacieux, se désole Delphine Klopfenstein Broggini (Les Verts/GE). C'est tout simplement de la désinformation! Si le parc de voitures est moins polluant, c'est parce qu'on s'est débarrassés de la plupart des véhicules à diesel. En parallèle, on construit des voitures plus grosses. Et toujours plus de véhicules circulent sur les routes. C'est l'une des raisons pour lesquelles le secteur des transports reste l'un des rares secteurs à ne pas avoir diminué ses émissions de CO<sub>2</sub>. Elles représentent 40% des émissions totales en Suisse.»

Quant à la question des accidents, la conseillère nationale renvoie aux différentes statistiques et études montrant que le nombre de blessés graves et de morts dans des accidents de la route a justement été diminué grâce à cet abaissement des limites.

S'appuyant sur plusieurs modèles scientifiques, le Bureau de prévention des accidents (BPA) a



Les autoroutes sont limitées à 120 km/h en Suisse. Un élus veut relever les vitesses maximales. Christian Merz



**«C'est tout simplement de la désinformation! Le secteur des transports reste l'un des rares à ne pas avoir diminué ses émissions de CO<sub>2</sub>.»**

**Delphine Klopfenstein Broggini**  
Conseillère nationale  
(Les Verts/GE)

calculé qu'une augmentation de 10 km/h sur les autoroutes – soit un passage de 120 à 130 km/h – engendrerait quinze morts et une centaine de blessés graves supplémentaires chaque année. En cause: une vitesse de réaction limitée des conducteurs alors que la vitesse de freinage augmente. Le BPA pointe encore que les différences de vitesse entre les types de véhicules – par exemple entre les voitures de tourisme et les camions – seraient renforcées, ce qui serait préjudiciable à la sécurité routière.

Pour Delphine Klopfenstein Broggini, la proposition d'Andreas Glarner s'inscrit dans une tendance plus générale au démantèlement des structures mises en place au nom de la sécurité et de la santé publique. «La majorité de droite du parlement est complètement décomplexée. On le voit aussi avec ses attaques contre les zones 30 ou plus récemment contre les vélos-cargos. Le Conseil des États vient de contraindre leurs utilisateurs à passer un permis.»

Augmenter les vitesses maximales, l'idée n'est pas nouvelle. Erich Hess (UDC/BE) a déjà tenté en 2018, puis en 2020, de la faire passer. Les deux fois, le texte a été classé. Roger Golay (MCG/GE) voulait, lui, un rapport sur la question en 2015. Pour expliquer son opposition, le Conseil fédéral avait souligné non seulement les effets néfastes pour la sécurité et l'environnement, mais aussi les obstacles techniques d'un relèvement à 130 km/h. Le réseau routier n'est plus conçu depuis 1985 que pour une vitesse maximale de 120 km/h. Le Conseil national l'a suivi.

Est-il possible que la proposition Glarner ait plus de chances? «En temps normal, je dirais non. Mais aujourd'hui, je ne suis plus sûre de rien», reconnaît Delphine Klopfenstein Broggini.

Un coup de sonde dans le camp bourgeois montre que les avis sont partagés. Marie-France Roth Pasquier (Le Centre/FR) rejette l'augmentation des vitesses maximales.

Pour des raisons sécuritaires, mais aussi pour une question de fluidité du trafic.

Le Conseil fédéral des routes a d'ailleurs récemment communiqué à ce sujet. Il soulève, se basant sur des recherches internationales, qu'un tronçon d'autoroute atteint son rendement maximal lorsque la vitesse est comprise entre 70 et 80 km/h.

Charles Juillard (Le Centre/JU) dit encore réservoir son appréciation. «Sur ce genre de question, il faut se plonger dans les rapports et les avis techniques pour voir s'il y a un avantage ou non à augmenter les vitesses.»

## Le PLR ouvert

L'ouverture la plus grande, on la trouve du côté du PLR. Damien Cottier (PLR/NE) rejette certes une limitation à 100 km/h pour les routes hors agglomération. «Ce serait exagéré. Mais je ne suis pas absolument opposé à une augmentation à 130 km/h sur les autoroutes.»

Pour le chef du groupe parlementaire, il est important d'avoir une vision un peu moins dogmatique sur la question et de sortir du «tout ralentir» ou du «tout accélérer». «Quand il y a beau-

coup de trafic, on sait qu'il faut ralentir. Quand les routes sont vides et que les conditions météorologiques le permettent, on peut parfois rouler un peu plus vite sans danger.»

Damien Cottier reconnaît que ce ne serait pas possible partout. «La Suisse est un pays montagneux avec beaucoup de routes sinuueuses. Mais sur les tronçons droits et larges, ça pourrait être envisagé. On le voit à l'étranger. En France, on peut rouler à 130 km/h par beau temps et à 110 km/h quand il pleut. Pourquoi ne le pourrions-nous pas aussi?»

La comparaison avec les pays voisins n'est pas du goût de Delphine Klopfenstein Broggini. «On n'est pas obligés de reprendre leurs mauvaises idées.» En outre, aussi bien la France, qui limite ses autoroutes à 130 km/h, et l'Allemagne, qui n'a pas de vitesses maximales sur certains tronçons, affichent un nombre plus élevé de morts par million de kilomètres parcourus que la Suisse, selon le rapport annuel sur la sécurité routière du Forum international des transports.

Les compagnies européennes gagnent plus d'argent que les autres grâce à Trump

# L'aviation carbure aux profits

RAPHAËL MEULDERS

**Mobilité** ► On la présente souvent comme larguée et dépassée économiquement par les Etats-Unis ou encore la Chine. Mais il y a un domaine où l'Europe tient la forme: c'est le secteur aérien. Cette année, le Vieux-Continent va ainsi enregistrer les «meilleures performances financières en termes absolus parmi toutes les régions du monde», si l'on en croit les chiffres de l'Iata, l'Association internationale du transport aérien. Avec plus de 11 milliards d'euros (10,3 milliards de francs) de bénéfices nets prévus pour 2025, les compagnies européennes sont ainsi passées devant celles d'Amérique du Nord (9,2 milliards d'euros), du Moyen-Orient (5,7 milliards) et de la région Asie-Pacifique (5,3 milliards).

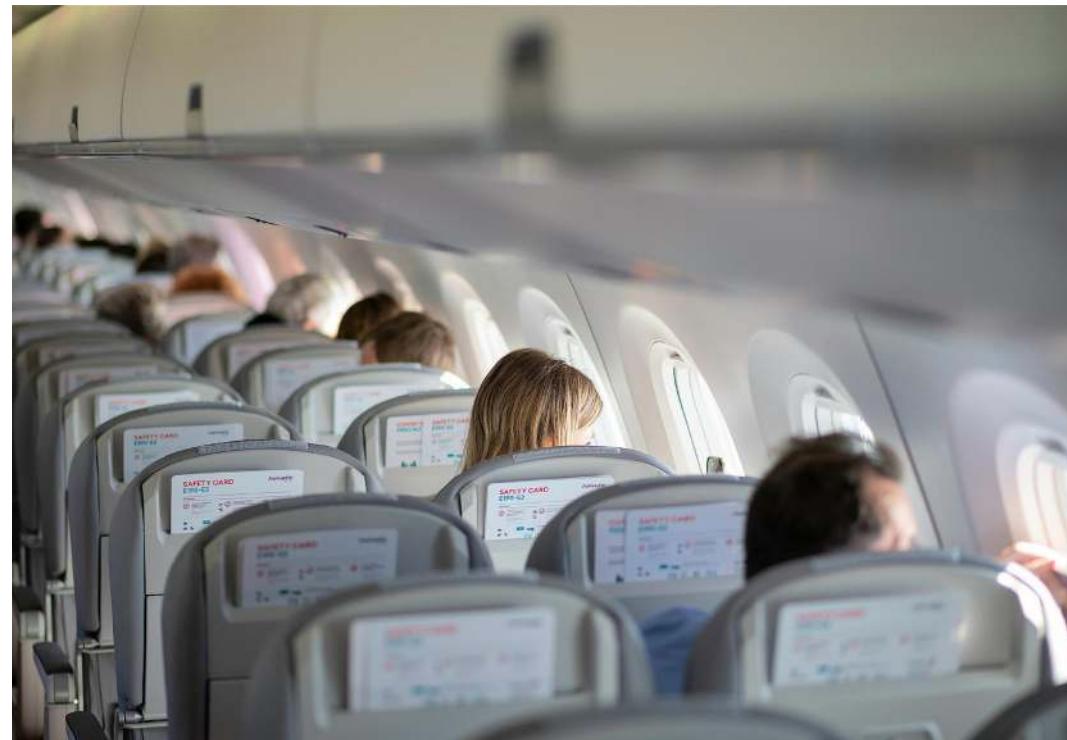
Si l'on ramène ce chiffre au bénéfice engrangé sur chaque passager (9 euros pour les Européens), seules les compagnies du Golfe font mieux (24 euros), là où la moyenne mondiale est de 6,70 euros. «Les marges de cette branche restent dérisoires, insiste Willie Walsh, le directeur de l'Iata. Apple gagne plus en vendant une coque pour iPhone

que ce que gagnent en moyenne les compagnies aériennes en transportant un passager.»

L'ancien patron de British Airways donne toutefois une bonne note aux entreprises européennes, qui «font preuve d'une gestion rigoureuse de leurs capacités et affichent de solides coefficients de remplissage». Selon lui, toute l'Europe est tirée par les compagnies low cost, telles que Ryanair, Transavia, Wizz Air ou Easyjet. «Ces compagnies ont des croissances à deux chiffres et des marges bénéficiaires supérieures à celles des transporteurs classiques», souligne-t-il.

## Tourisme de loisirs

Malgré une croissance du produit intérieur brut (PIB) «inférieure à la moyenne mondiale» et un contexte économique jugé «morose» dans la zone euro, le marché des voyages de loisirs intra-européens bat des records. Les analystes mettent ainsi en exergue la préférence des passagers pour des vacances proches «face aux vents contraires sur le porte-monnaie». «Il y a aussi, côté européen, une perception des contraintes d'entrée aux Etats-Unis plus élevée, ce qui li-



Le transport aérien européen est poussé par la très forte croissance des compagnies à bas prix. KEYSTONE-A

mite les vols transatlantiques», développe un spécialiste.

L'arrivée de Donald Trump au pouvoir à la Maison-Blanche a aussi été bénéfique pour les transporteurs européens pour

une autre raison. Avec sa politique assumée d'avoir un dollar faible, le président américain leur a rendu un fier service. Dans l'aérien, tout se négocie dans la monnaie de l'Oncle Sam.

Un euro et un franc forts par rapport au dollar fournissent donc un avantage considérable aux compagnies de l'Union européenne (UE) dans leurs achats de kérosène ou d'avions neufs. LA LIBRE BELGIQUE

Des nuages pourraient cependant s'accumuler dans le ciel européen, selon l'Iata, qui évoque «des difficultés opérationnelles croissantes». Et Willie Walsh de citer les «conflits sociaux, les perturbations causées par les drones et les goulets d'étranglement persistants dans le contrôle du trafic aérien». Sans compter que, depuis cette année, les aéroports de l'UE doivent disposer d'un kérosène présentant un mélange d'au moins 2% de carburant d'aviation durable (SAF), un combustible plus onéreux que le kérosène classique. Et cette part de SAF ne fera qu'augmenter pour arriver à 70% en 2050.

## Taxer l'avion

Enfin, l'Iata craint une hausse des taxes sur les billets d'avion à travers l'Europe. Selon l'association, il y a deux camps sur le Vieux-Continent. D'un côté, les pays qui ont renoncé à augmenter ou diminué cette taxation, comme l'Allemagne, la Hongrie et la Suède, «pourtant le pays où est née la honte de voler». Dans l'autre camp, on retrouve la Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui ont, eux, décidé, d'instaurer de nouvelles taxes. LA LIBRE BELGIQUE

# Die Haftungsregeln für Konzerne sind der grösste Streitpunkt

Steht die neue Schweizer Volksinitiative zur Firmenverantwortung wegen der EU-Lockerungen im Abseits? Die Einschätzungen gehen auseinander

HANSUEL SCHÖCHLI

Die EU ist im Umgang mit den Grossen ein Schwächling. Das haben die geopolitischen Spannungen der jüngsten Zeit brutal gezeigt. Nicht einmal mit der Wirtschaft kann die EU die Amerikaner, Chinesen oder Russen beeindrucken. Den Wirtschaftsstandort mittels Abbau von Regulierungen zu stärken, ist deshalb sogar in Brüssel zum salofähigen Anliegen mutiert. In einem wichtigen Bereich haben sich die Verhandlungsdelegationen des EU-Parlaments und der Mitgliedstaaten (Ministerrat) diese Woche geeinigt: Es gibt erhebliche Lockerungen für Unternehmen bei der Nachhaltigkeitsberichterstattung sowie bei den Sorgfaltspflichten in Sachen Umwelt und Menschenrechte. Der Ministerrat hat am Mittwoch zugestimmt. Das Ja-Wort des Parlaments wird für nächste Woche erwartet.

## Gegenvorschlag angekündigt

Vor allem die EU-Richtlinie zu den Sorgfaltspflichten ist für die Schweiz von grosser Bedeutung. In der Schweizer Debatte läuft dieses Thema oft unter dem Begriff «Konzernverantwortung». Dies in Anlehnung an die Konzernverantwortungsinitiative, die 2020 nach einem emotionalen Abstimmungskampf knapp scheiterte.

Im Jahr 2024 hatte die EU die Regeln für Konzerne noch verschärft. Das inspirierte eine neue Schweizer Volksinitiative, die im Vergleich zum geschei-

terten Begehrten gewisse Abschwächungen vorsieht und sich im Wesentlichen an die damaligen EU-Regeln anlehnt. Die Initianten, eine Allianz aus Umweltorganisationen, Hilfswerken und Mitte-Links-Politikern, haben diesen Mai die Unterschriften eingereicht. Der Bundesrat kündigte bereits einen Gegenvorschlag an, der die Entwicklungen in der EU berücksichtigen soll.

## Vergleich gezogen

Steht die neue Volksinitiative nach den jüngsten Lockerungen in der EU im Abseits? Die Initianten sind diese Woche in einem Vergleich zu dem Schluss gekommen, dass die EU-Lockerungen mit der Initiative vereinbar seien. Die Botschaft dahinter: Die Schweizer Initiative führt nicht zu einem Alleingang in Europa. Ganz anders sieht dies der Wirtschaftsverband Swissholdings in seiner ersten Einschätzung: Die Volksinitiative geht deutlich über die vorgesehenen neuen EU-Regeln hinaus. Hier eine Einordnung einiger zentraler Elemente:

■ **Sorgfaltspflichten:** Die Volksinitiative fordert für «Grossunternehmen» ausdrücklich Sorgfaltspflichten zu Umwelt und Menschenrechten. Die Pflichten für Firmenzentralen in der Schweiz umfassen auch Tochtergesellschaften in aller Welt und im Prinzip die ganze Lieferkette. Zur EU-Lockerung bei der Ausgestaltung der Sorgfaltspflichten gehört unter anderem, dass betroffene Firmen nicht mehr für jeden

Geschäftspartner Risikoeinschätzungen treffen müssen und sich bei der Risikoanalyse auf «vernünftigerweise verfügbare Informationen» beschränken können. Laut Swissholdings sieht die Schweizer Initiative solche Erleichterungen nicht vor. Die Initianten ordnen dagegen keine Differenzen.

Gemäss dem Initiativtext erstrecken sich die Sorgfaltspflichten «risikobasiert über die Geschäftsbeziehungen». Das meint im Prinzip die ganze Lieferkette und auch die Kunden. Der Begriff «risikobasiert» deutet indes Spielräume an. Ob man bei einer Umsetzung der Initiative die Spielräume ähnlich gestalten könnte wie bei den EU-Lockerungen, ist nicht restlos klar.

■ **Schwellenwerte:** In der EU werden neu nur noch Unternehmen mit weltweit mindestens 5000 Mitarbeitern und einem Jahresumsatz ab 1,5 Milliarden Euro von den Sorgfaltspflichten erfasst; laut Angaben aus Brüssel dürften noch rund 1500 EU-Konzerne direkt betroffen sein. Zuvor lagen die Schwellenwerte bei 1000 Mitarbeitern und 450 Millionen Euro Umsatz. Der Schweizer Initiativtext nennt keine Schwellenwerte. Die Erläuterungen bei der Lancerierung der Initiative nahmen aber Bezug auf die EU-Richtlinie und deren damalige Schwellenwerte.

Mit der Erhöhung der EU-Schwellenwerte entsteht nachträglich ein Widerspruch in den Erläuterungen zur Schweizer Initiative zwischen der erwähnten Ausrichtung an die EU und

den genannten Zahlen. Der Widerspruch gäbe Spielraum bei der Umsetzung. Eine Umsetzung mit den neuen EU-Schwellenwerten wäre vermutlich juristisch zulässig.

■ **Haftung:** Die EU-Richtlinie enthält EU-weite Vorgaben für eine ausdrückliche zivilrechtliche Haftung bei absichtlicher oder fahrlässiger Verletzung von Sorgfaltspflichten zur Schadensvermeidung. Mit den Lockerungen fallen die EU-weiten Vorgaben weg. Es gelten jeweils «nur» die nationalen Haftungsregeln in den Mitgliedstaaten.

Die Schweizer Initiative sieht die Haftung von Konzernen für kontrollierte Unternehmen vor. Gemäss den Erläuterungen verlangen die Initianten bezüglich der Sorgfaltspflichten eine Umkehr der Beweislast im Sinn der geltenden Geschäftsherrenhaftung: Ein Konzern haftet nach Schweizer Recht für seine Tochterfirmen im Ausland, ausser er beweist, dass er seine Sorgfaltspflichten erfüllt hat. Das geht weiter als der EU-Standard. Gemäss Swissholdings wäre ein solches Modell der Haftung für ausländische Tochterfirmen nach Schweizer Recht «weltweit einzigartig».

■ **Aufsicht:** Die Schweizer Initiative fordert bezüglich Sorgfaltspflichten der Unternehmen eine unabhängige Aufsichtsbehörde mit Sanktionskompetenz, zum Beispiel nach dem Muster der Finanzmarktaufsicht oder der Wettbewerbskommission. Ähnliches ist

auch in der EU vorgesehen. Die EU-Lockerungen enthalten eine Senkung der Maximalbusse von 5 Prozent auf 3 Prozent des weltweiten Jahresumsatzes eines Unternehmens. Die Schweizer Initiative verlangt ebenfalls umsatzabhängige Bussen, nennt aber keine konkreten Zahlen.

## Weitere Kontroverse

Wie schon bei der ersten Konzernverantwortungsinitiative werden wohl die Haftungsregeln in der Schweizer Debatte die grösste Kontroverse auslösen: Dort geht die Initiative am ehesten über die geplanten EU-Regeln hinaus. Ein zweiter grosser Knackpunkt dürfte die konkrete Ausgestaltung der Sorgfaltspflichten sein.

Die Schweizer Volksinitiative ist indeed in erster Linie dazu gedacht, Bundesrat und Parlament unter Druck zu setzen, EU-kompatible Gesetzesänderungen vorzulegen. Der Bundesrat will bis Ende März 2026 einen Gegenvorschlag zur Volksinitiative in die Vernehmlassung schicken. Dieser soll laut der Regierung «nicht über die künftigen Bestimmungen der EU hinausgehen».

Doch die EU reguliert trotz den Lockerungen immer noch stärker als der Grossteil des Rests der Welt. Soll sich die Schweiz jetzt nur an der EU ausrichten und damit zur Spitzengruppe der Regulierer gehören? Auch zu dieser Frage wird es noch viel zu streiten geben.